

# CQP : Certificat de qualification professionnelle moniteur aviron

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Encadrer l'aviron contre rémunération en mer ou en rivière selon le permis bateau possédé
- Encadrer en autonomie tout public, jusqu'au 1er niveau de compétition, à l'exclusion du public scolaire pendant le temps scolaire contraint

## CONTENU

Cette formation est répartie en 5 modules :

Bloc de compétences 1 (BC1) : Accueil des publics enfants et parents avant et après la séance afin d'expliquer, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité

- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants

Bloc de compétences 2 (BC2) : Encadrement de séances d'aviron en s'appuyant sur les règles fédérales et sur la réglementation en vigueur avec le souci permanent de la sécurité des pratiquants et des tiers

- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics
- Adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances
- Démontrer les exercices et gestes techniques
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- Respecter les réglementations propres à l'activité
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard de critères établis

Bloc de compétences 3 (BC3) : Dynamisation dans et autour de l'activité

- Participer à l'organisation, à l'évaluation et à la délivrance des brevets de rameurs
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements
- Aider les pratiquants à vivre l'événement
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants au sein de la structure

Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure

- S'intégrer dans la structure et participer à son fonctionnement
- Auto-évaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Participer à l'entretien du matériel

Bloc de compétences 5 (BC5) : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation mixte
- Cours magistraux
- Séance pratique au sol
- Travaux pratiques
- Mise en situation pédagogique
- Pratique personnelle

Moyens techniques :

- Plate forme de formation à distance Claroline connect
- Google doc / Google sheet
- Powerpoint
- Visio conférence (Zoom)

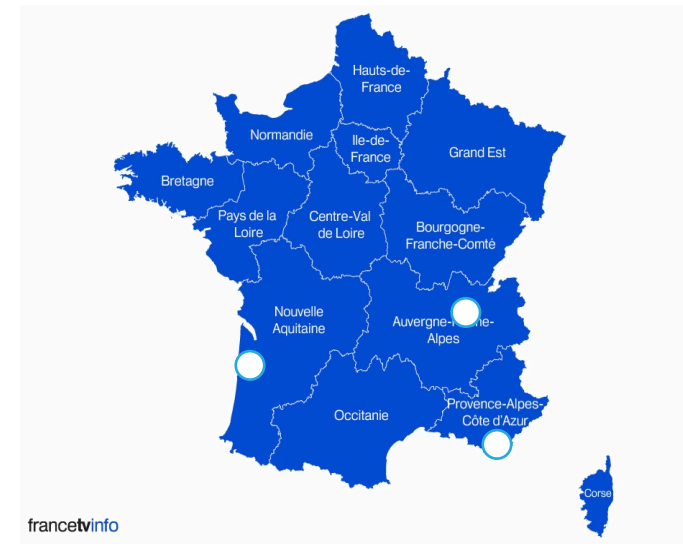
Évaluation :

Différentes épreuves de certification (examen) sont intégrées dans les semaines de formation et pendant le stage en structure. Elles permettent de valider les 5 blocs de compétence du diplôme

## FORMATEURS

Responsable pédagogique : Christophe PIALAT  
Contact : christophe.pialat@ffaviron.fr

- Lyon : Anthony LALANDE - Conseiller technique régional AURA - anthony.lalande@ffaviron.fr
- La Rochelle : Nicolas LAMOUROUX -



francetvinfo

Durée :

Formation théorique : 9 jours / 50 heures dont :  
- 5 jours / 30 h en présentiel  
- 4 jours / 20 h en présentiel

Formation pédagogique : 20 heures effectuées sous la responsabilité d'un tuteur fédéral de club

Session 1 : La Rochelle

Module 1 : Du 23/03/2020 à 14h00  
Au 27/03/2020 à 16h00

Module 2 : Du 26/05/2020 à 14h00  
Au 29/05/2020 à 16h00

Session 3 : Lyon

Module 1 : Du 12/04/2021 à 14h00  
Au 16/04/2021 à 16h00

Module 2 : Du 08/06/2021 à 14h00  
Au 11/06/2021 à 16h00

Session 2 : La Seyne sur Mer

Module 1 : Du 31/08/2021 à 14h00  
Au 04/09/2021 à 16h00

Module 2 : Du 06/10/2021 à 14h00  
Au 09/10/2021 à 16h00

Frais pédagogiques : 500 € (10€/h)

Frais restauration (repas de midi) : 105€  
(M1 : 60€ - 4 repas / M2 : 45€ - 3 repas)

Certification : uniquement pour les candidats entraîneurs  
> Frais d'examen : 50€

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94



Public

• Toute personne (bénévole ou professionnel) engagée dans l'encadrement de son club ayant pour objectif d'encadrer en autonomie des activités d'aviron allant de l'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition.

Participants

Nombre minimum : 5  
Nombre maximum : 12

Conditions d'accès à la formation

Être en bonne forme physique lors de la formation  
• **Prérequis** : Être licencié FFA et âgé de 18 ans minimum  
• **Niveau exigé** : Educateur fédéral d'aviron eaux intérieures

